

## RÉFORME DES LYCÉES

## Que voulons-nous ?

Après la « rénovation » de la voie professionnelle à la rentrée 2009, la mise en place de la nouvelle seconde à la rentrée 2010, c'est maintenant au cycle terminal des voies générales et technologiques que nous sommes confrontés. De nombreuses analyses ont montré le caractère libéral de ces réformes (désengagement de l'Etat, individualisation des parcours scolaires, autonomie des établissements), inutile d'y revenir. Nous ne sommes cependant pas pour le statu quo, ce qui nous oblige à préciser ce que nous voulons, et revisiter éventuellement nos positions traditionnelles.

Dans le cycle terminal de la voie générale, la principale disposition « pédagogique » est la création d'un tronc commun pour toutes les séries, constitué de six matières en première, et quatre en terminale. Ce dispositif permet évidemment de « gagner » des classes, en regroupant les élèves par « paquets » de 35, ce qui suffit à justifier notre opposition. Mais que dirions-nous si par exemple ce tronc commun était conditionné à des effectifs de 25 élèves par classe, avec les dédoublements nécessaires ? La direction du SNES est claire sur le sujet : il faut respecter les spécificités des séries, un enseignement de français, de langue vivante étrangère, ou d'histoire-géographie, n'est pas le même suivant les élèves auxquels on s'adresse. C'est exactement le contraire de la position traditionnelle de l'EE, ce qui doit nous interroger....

## Et la voie technologique ?

En 2008, le SNES avait signé des « points de convergence » avec le ministre de l'époque, entre autres parce que figurait dans le document « la prise en compte de la spécificité de la voie technologique ». Il se trouve que dans la réforme qui sera mise en place à la rentrée 2010 pour les STI2D (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable), STL (sciences et technologies de laboratoire) et STD2A (sciences et technologies du design et des arts appliqués), on assiste à une « généralisation » des enseignements, avec la baisse du nombre de spécialités, un enseignement technologique diminué, et le passage d'un travail sur des équipements professionnels à de la simulation sur ordinateur, ce qui évidemment coûte moins cher. Le SNES a

donc toutes les raisons de penser qu'il s'est fait avoir. Son attachement à la voie technologique s'appuie sur « sa capacité à (...) faire réussir de nombreux jeunes, (...) grâce à l'originalité des démarches et des enseignements propres à cette voie, mais aussi grâce à une diversité en son sein ». Peu de point commun, donc, avec la position traditionnelle de l'EE sur le lycée unique polyvalent pour tous jusqu'à 18 ans !

## Démocratiser

Le fait qu'avec la création des trois voies le taux d'accès d'une classe d'âge ait augmenté est indéniable : en 20 ans, nous sommes passés d'un taux de 43,5 % à 65,8 %. Parallèlement, la division sociale entre les voies et les séries s'est maintenue,



avec par exemple une voie professionnelle comportant 56 % d'élèves d'origine défavorisée, et une voie générale « seulement » 22 %. Il est donc logique de promouvoir un lycée unique où tous les élèves auraient le même enseignement polyvalent. Il n'y aurait plus de hiérarchie entre les séries, puisqu'il n'y en aurait plus qu'une ! Il ne reste plus qu'à régler la question des contenus, des matières qui seront forcément « sacrifiées », du matériel dans les



PHOTOS: M. MIGNIEU

établissements... le moins qu'on puisse dire est que la réflexion n'est pas assez avancée sur le sujet.

## Une proposition

L'objectif d'une éducation secondaire la même pour tous, dans une société plus juste – ou sans classes si l'on veut être radical au sens propre du terme – ne semble pas vraiment atteignable à court terme (encore que par les temps qui courent, tout est possible...). Ceci ne doit pas nous empêcher d'avoir des revendications en positif, qui permettraient peut-être d'avoir plus de force dans nos luttes contre la politique du gouvernement.

Je propose donc que dès le collège, tous les élèves bénéficient, à côté d'un enseignement général commun, d'une matière technologique et d'une matière de type professionnel. Au lycée, on conserve les trois voies et les séries, à titre transitoire. Pour ce qui est de la voie générale, on conserve le même principe, la différence étant que les matières technologiques et professionnelles sont en miroir avec une ou des matières dominantes de la série. Par exemple on pourrait accoler les SVT (sciences de la vie et de la terre) à l'horticulture, ou la littérature avec les métiers de l'imprimerie... Ici aussi, la réflexion n'est pas assez aboutie, et les questions de contenus, de matériels ne sont pas simples, mais cette proposition a le mérite de respecter les goûts des élèves, qui ne sont pas tous à mettre sur le compte de l'origine sociale, et peut-être aussi de convaincre ceux qui, bien qu'attachés à « l'égalité des dignités des trois voies », n'acceptent pas le tri social de fait qui en découle...

Beau sujet de débat pour le prochain congrès du SNES ! ●

YVES CASSUTO